

# Comment Standardiser et Automatiser Votre Programme de Conformité SAPIN 2?

Des nombreuses lois internationales viennent encadrer le risque de corruption et de trafics d'influence. Après la loi américaine FCPA en 1977, la Loi Sarbane -Oxley, le UK anti-bribery Act, puis la loi Sapin 2, la norme internationale ISO 37001 qui s'impose à tous.

La loi « Sapin 2 » prévoit des sanctions lourdes en cas de détection de faits de corruption. Par ailleurs, la loi impose l'institutionnalisation des programmes de conformité dans les entreprises de plus de 500 salariés avec un chiffre d'affaires de plus 100 millions d'euros. En effet, même sans fait de corruption, l'entreprise peut se voir condamnée en cas d'absence ou de défaillance du programme d'anti-corruption. La sanction pourra faire l'objet d'une publication, créant ainsi pour l'entreprise un risque de réputation. De surcroît, l'exclusion des marchés publics et la liquidation judiciaire sont déjà prévues par les textes. Ce cadre législatif est complété par la création de l'Agence française anticorruption (« AFA »), chargée d'assurer la conformité à la loi Sapin 2.

Les tendances montrent le focus grandissant sur la conformité réglementaire via la création d'une culture d'intégrité au sein de l'entreprise. Étant données l'ampleur des enjeux, les fonctions de Conformité et de gestion des Risques joueront un rôle critique dans le succès, voir la survie de l'organisation.

L'exercice de gestion des risques anti-corruption pourrait s'avérer complexe car elle est transversale et touche plusieurs fonctions, il importe de casser les silos et instaurer l'approche intégrée. Archer permet d'optimiser la gestion du processus d'anti-corruption et de protéger l'entreprise contre les retombées néfastes de la réalisation de ce risque à fortes implications juridiques et réputationnelles. Par ailleurs, la centralisation d'information, et l'automatisation des workflows garantissent une expérience optimale pour l'utilisateur, et une réduction des coûts pour l'entreprise.

## Les 4 caractéristiques majeures:

- Un Système d'Information de Gestion des Risques (SIGR) configurable (no-code) à vos besoins et qui évolue avec vous.
- Possibilité de consolider des informations au sein d'un seul outil qui se connecte à l'écosystème de systèmes d'informations externes.
- Un outil simple et élégant en terme de gestion des workflows: le suivi des plans d'actions, l'attribution des tâches et les notifications automatisées, ce qui favorise l'appropriation de l'outil et la responsabilisation.
- Meilleures pratiques reconnues reposant sur des années d'expertise dans le domaine de Gouvernance, Risque et Conformité (« GRC ») et des références dans diverses industries dans le monde entier.

## Le top 5 des bénéfices de la solution:



**Gagner du temps** grâce à l'automatisation pour être en mesure de répondre aux requêtes d'AFA dans le délai imparti (15 jours).

---



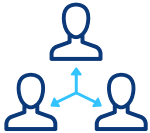
**Protéger la réputation** de votre entreprise: minimiser le risque de corruption ou de trafics d'influence en centralisant sur une seule plateforme l'intégralité d'informations (documents, plan d'action, trace d'audit, etc.).

---



**Simplifier:** un seul logiciel pour répondre à l'intégralité des exigences réglementaires de la loi Sapin 2, article 17.

---



**Harmoniser la communication et la coordination** autour des enjeux d'anti-corruption à travers l'entreprises et ses filiales.

---



**Optimiser vos ressources:** standardiser et automatiser vos processus pour que vos collaborateurs puissent se concentrer sur les tâches à forte valeur ajoutée.

## Quelles sont les huit composantes d'un programme de conformité intégré afin de répondre aux exigences de SAPIN 2?

Archera élaboré le programme intégrant les obligations créées par la Loi Sapin 2 en termes de prévention contre les risques de corruption en se basant sur les bonnes pratiques dans l'industrie:

### 1 L'adoption d'un code de conduite intégré au règlement intérieur, ainsi que les politiques internes et les procédures.

L'élaboration d'un code de conduite permet de définir les actes de corruptions ainsi que les sanctions disciplinaires en cas de violation de ce code. Il sera incorporé dans le règlement intérieur et servira de base pour établir l'ensemble des politiques afférentes au dispositif anti-corruption.

Archer dispose d'un système centralisé de gestion des politiques et des workflows associés à leur cycle de vie (élaboration, approbation, diffusion, certification par les employés, mise à jour).

2

**La mise en œuvre d'un système d'alerte** interne assurant un canal sécurisé et confidentiel pour collecter les incidents de violation du code de conduite anti-corruption permet de visualiser les signalements réalisés par les employées (qui peuvent être anonymisés) et les étapes du traitement de ces signalements.

Archer offre aux collaborateurs une méthode claire pour signaler des comportements suspects tout en restant anonymes, forgeant le climat de confiance. Le signalement est remonté par la suite à la 2ème ligne de défense pour analyse et ouverture d'incident, qui doit respecter le délai légal de 3 mois pour faire un retour sur le suivi au lanceur d'alerte. A défaut de réponse dans le délai requis, le salarié pourra rendre les faits publics. L'automatisation permet donc de réduire le temps d'investigation limitant ainsi les signalements à l'externe et les procédures juridiques onéreux.

3

**L'établissement d'une cartographie des risques de corruption régulièrement actualisée.**

Elle vous permet de renforcer vos processus, vos politiques et vos contrôles internes en fonction des risques identifiés de corruption. Afin de répondre aux attentes d'AFA, il est nécessaire d'établir une méthodologie commune et une échelle unique définie au niveau groupe. Ensuite, il importe de l'appliquer à travers les entités.

La plateforme Archer vous permet d'identifier les risques potentiels inhérents tant interne qu'externe (les risques dans la chaîne de valeur) sur plusieurs axes (ESG, juridique, financier, réputationnel, stratégique). La bonne pratique est d'avoir une cartographie des risques granulaire au niveau groupe.

Pour garantir l'application de la méthodologie au niveau des entités, la prochaine étape sera de lancer des campagnes d'évaluation des risques vous permettant de standardiser et d'automatiser vos évaluations au niveau de chaque entité. Archer vous permettra de renforcer la communication et la coordination tout au long de l'exercice, de consolider les réponses de manière dynamique. Archer dispose des workflows automatisés afin d'optimiser le circuit. Au demeurant, vous aurez une trace d'audit si jamais l'AFA vient toquer à votre porte.

La solution Archer restitue le niveau de criticité de chaque risque, confrontant la probabilité et l'impact du risque, contribue à l'harmonisation au sein des exercices d'évaluation des risques de corruption et des risques opérationnels.

Une des approches les plus utilisées est d'affilier les risques aux processus et de veiller que tous les processus concernés (achats, recrutements, investissements, etc.) soient couverts par la cartographie. En face de processus il faut identifier les scénarios des risques, et évaluer s'il y a des facteurs aggravants (paiement en dollar, les cas corruption passée, pays à risque, etc.).

4

**La mise en œuvre d'une procédure d'évaluation de la situation des tiers.** Clients, fournisseurs de 1er rang, intermédiaires, doivent être, eux aussi, évalués au regard de la cartographie des risques. Les partenaires commerciaux sont plus exposés aux risques de corruption. Par exemple, en utilisant une partie de leur commission pour régler un pot-de-vin et obtenir ainsi un nouveau contrat. Ils doivent donc être audités de façon systématique. Par la suite, il importe de définir les contrôles à mettre en place autour des tiers en fonction de leur niveau de risque, élaborer les indicateurs sur le dispositif d'évaluation des tiers, et remonter les alertes sur les incidents survenant au cours de la relation avec les tiers.

Le rôle d'Archer dans cette partie est non seulement de répondre aux exigences réglementaires listées, mais surtout de mettre en exergue les relations entre différents éléments du dispositif et leur contexte métier. Quels sont les processus métiers concernés par ce tiers? Quel est le niveau de conformité des relations avec les politiques internes? Cette approche holistique facilitera l'analyse soutenant la prise des décisions éclairées.

5

### Des procédures de contrôles comptables.

Dans le cadre du programme de conformité anticorruption, les procédures de contrôle comptable doivent être mise en place. Le but étant de prévenir le risque de corruption et d'assurer que les comptes ne sont pas utilisés pour masquer des faits de corruption ou de trafic d'influence.

6

**Pour les processus à fort risque de corruption:** la mise en place d'une formation des cadres et personnels exposés.

Si on prend l'exemple de processus « achats »: la formation peut porter sur la méthodologie d'évaluation de tiers et sur la collaboration avec les départements de conformité. Un dispositif de formation des cadres et des personnes les plus exposées aux risques de corruption et de trafic d'influence doit être mis en place.

7

**Le régime disciplinaire.** En cas de violation du code de conduite, le régime disciplinaire établit les sanctions à appliquer aux acteurs de l'entreprise. Les politiques doivent être claires, bien communiquées et dûment certifiées par des collaborateurs.

8

**Instauration d'un dispositif de contrôle et d'évaluation interne des mesures appliquées.** Le but étant d'identifier des atypismes et des contournements de processus métier et comptable.

Un dispositif de contrôle de deuxième niveau est censé couvrir l'ensemble du dispositif de prévention et de détection de la corruption.

Archer permet d'encadrer les testings des contrôles en améliorant l'appropriation des risques et des contrôles par les salariés. En effet, les rôles et les responsabilités dans les flux de travail sont clairement définies. Les résultats des contrôles sont intégrés de manière organique dans l'écosystème anticorruption.

Par conséquent, le contrôle de troisième niveau se matérialise par la définition des recommandations et autres mesures correctrices à mettre en œuvre suite à l'audit interne. La mission d'audit interne peut générer les alertes de non-conformité avec Sapin 2. Ces alertes seront investiguées en interne.

Archer permet de tracer les différentes actions et les décisions qui ont été prises. Il est primordial de pouvoir suivre l'avancement de ce plan d'action, avoir la visibilité sur son avancement en temps réel, et être en mesure d'expliquer les dépassements des délais. Ces éléments vous aideront à démontrer à l'AFA ou à un autre régulateur que le nécessaire a été fait aussi bien que possible.

### Pour en savoir plus:

Archer est un leader de solutions de gestion intégrée des risques (IRM) qui permettent aux clients d'améliorer la prise de décision stratégique et la résilience opérationnelle. Cette approche est supportée par une plateforme moderne qui inclut l'analyse qualitative et quantitative axée à la fois sur des éléments business et IT. En tant que véritables pionniers des logiciels GRC, Archer aide les clients à gérer les domaines des risques et de conformité, du risque opérationnel traditionnel aux problèmes émergents tels que l'ESG. La base de clients Archer représente l'une des plus grandes communautés de gestion des risques au monde, avec plus de 1200 déploiements, dont plus de 90 des entreprises du Fortune 100.

Pour plus d'informations, consultez notre site web [www.ArcherIRM.com](http://www.ArcherIRM.com)



@ArcherIRM



Archer Integrated Risk Management